

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 1626

Rapport d'inspection - Installat	ion électrique domestic	ue BT / TB	T existant	e
Nº de rapport : 23/15/06/26/02		APD- 58/0003		
Concerne : M contrôle dans le cadre d'une vente		. 1	11 -00	on to
Rapport d'inspection - Installation electrique domestique BT 7 BT existante N° de rapport : 23				
Demandeur: Ceff Calee. N	us	illa say	- Gr. B.	3
Personne sur place . T	de EAN de l'installation :	Wood	o le	cea
Adresse de la visite : 1. Hanne de la visite : 1. Hann	C1. C.	liant:	10	0
Date de visite : 24 Date d'émission :	Co.6. A.C. References C	nie D 279		WATER
Référentiel réglementaire : RGIE art. ☐ 271 227	6 bis et dérogations	DIS 🗖 270		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbi	CHECK-LIST-INS-E-TT			
Description de l'installation visitée :	Protection générale du branche	ament · 91	A	and the same
Tension d'utilisation :	Nombre de tableaux :	ombre de circ	uits terminau	x: 6+1
□3N400 V □3x230V □2x230V 🖈 1N400V	Nombre de tableadx .	ionibio de ene	W. H. T. H. T. T. L. L.	NATA.
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		En ordre	Pas en	n.a. ou
Description		Lifordio	ordre	dérog.
Nu - 1-11-6-12		X	11 1-1 112 11	
Correspondances des schémas à l'installation		- 2	HE SALIER LAS	7 10
Etat du matériel électrique installé		-	Est Düqi	m 20
Mesures de protection contre les contacts directs		-		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		or share years Yalling		en estalen
diamonitife à courant différentiel résiduel par leur propre bouloir de less		X		
Note: différentiel 🗆 plombé 🚨 non plombable 🚨 a nouveau plombe		1	HE GREEK	12-13-14 No. 12-14
Boucles de défaut & raccordement adéquat des dif	les secondaires et de la	4		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				Life is
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			BOX 66-15 66-15	19 m
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			Fill distribution	~
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		×	Top Ulleman	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		1	The second	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :3 MΩ		-	a column	Prise?
Résistance de dispersion de la prise de terre :	7S Ω	vidual de l'agen	t SOCOTEC I	BELGIUM asb
Identification des appareils de mesure : reprise	dans le dossier equipement indi-	viduel de l'agel	. 00001201	15 17 17
Manquements / Notes :	No. 2 To August 1981			
1 2 1 1 7				
NE ANT				
Conclusion:			111 A	effectuer
I 'installation électrique est conforme aux preso	criptions du R.G.I.E. Le procha	in controle per	lodique est a	ellectuel
I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	VIGUELIF			
☐ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité ☐ au terme de 18 mois après signature de l'acte de				
exécuter par le même organisme après mise e	n conformité 🚨 au terme de 1	8 mois apres	signature de	acte de
vente. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'	emettre de conclusion. Un ex	intell complete	Circuit Cot d	CAGGGGG
par le même organisme en vue de completer le dossier.				
Nom et visa de l'inspecteur :	Nom et vi	sa uu uemandet	i podi receptio	effectuer à l'acte de exécuter on :
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,				
				1

